

CAMPAGNE de DEMANDE de BOURSES en COLLEGE

Toutes les informations concernant la campagne de bourse sont accessibles depuis le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Il faut dérouler la page pour trouver les informations relatives au montant et trouver le simulateur de bourse.

MON ENFANT EST AU COLLEGE

Le simulateur de bourse de collège permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale à la rentrée scolaire 2022-2023. Il vous permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au collège.

[Accéder au simulateur de bourse de collège](#)

COLLEGE SIMULATEUR DE BOURSE

Le simulateur de bourse au collège permet de déterminer si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2022. Il vous permet d'estimer le montant de la bourse pour chaque enfant scolarisé au collège. Veuillez compléter les champs ci-dessous, à partir de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2021 :

Nombre d'enfants mineurs ou handicapés	
Nombre d'enfants majeurs célibataires	
Revenu fiscal de référence	
Calculer Effacer	

Si le calcul du simulateur ouvre droit à bourse, il faut se connecter à [Scolarité-Services](#) au moyen des codes **Educonnect** et se munir de son revenu fiscal de référence 2021 qui figure sur l'avis d'imposition de 2022.

Un formulaire papier existe aussi accessible sur la même page :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>



Date limite de dépôt des dossiers : le JEUDI 20 OCTOBRE 2022



Les familles rencontrant de s difficultés peuvent venir au collège .